



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 10 février 2024

### Invités présents :

Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES Maire des 9° et 10°arrondissements  
Mr Lionel ROYER-PERREAUT Député de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Marseille  
Mr Frédéric GUELLE Conseiller de la Métropole représentant Mme Vassal  
et Vice-président de la RTM  
Mr Claude FERCHAT Adjoint de la Mairie du 9-10 et délégué à la propreté  
Mme Olivia PARREL Ingénieure auprès de la Mairie des 9° et 10°arrondissements  
Mr Philippe YZOMBARD Président de la Confédération des CIQ

### Invités absents excusés :

Mme Marguerite PASQUINI Conseillère Municipale déléguée aux relations avec les CIQ,  
Mr Didier REAULT Président du Parc National de Calanques et Conseiller de la Métropole  
Mme Marion VORTEMANN Chargée de Mission au cabinet de la Présidente de la Métropole

### **Participation**

Nombres de personnes présentes : 43

Nombres de pouvoirs reçus : 15

Le quorum est atteint au regard du nombre d'adhérents individuels et collectifs.

### **1- Rapport moral et d'activité**

Mr Antoine RUIZ DE MENDOZA, président du Ciq ouvre la séance et fait un rappel des différentes actions conduites en 2023 (cf document ci-joint)

Le Président soumet au vote le rapport moral et d'activité qui est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **2- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2023**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 04/02/2023 consultable en ligne, est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **3- Rapport financier et budget prévisionnel**

Le rapport financier met en évidence un excédent de gestion pour l'année 2023 (cf. document ci-joint)

Il est soumis au vote et est accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 4- Vote des cotisations

Le Président soumet au vote le montant des cotisations d'adhésion au Ciq pour les années 2024 (régularisation) et 2025  
soit cotisation individuelle de 16 € par foyer,  
et collective de 10 € par maison pour les lotissements  
les montants des cotisations sont acceptés à l'unanimité.

#### 5- Elections au Conseil d'Administration

Il y a lieu de compléter le nombre des membres au Conseil d'Administration, d'où l'appel à candidatures pour atteindre les quinze représentants.

Dans un premier temps il s'agit de régulariser les candidatures de Mme Alice DE LA ROCHE SAINT ANDRE, de Mme Véronique DEGIORGIS et de Mme Estelle COLLET, toutes les trois s'étaient déclarées candidates après la dernière AG et intégrées au CA du Ciq où elles ont régulièrement participé tout le long de l'année 2023, ces candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Mme Eliane GIZARD ancienne panousienne également propose sa candidature au CA, l'AG accepte également l'élection de cette candidate à l'unanimité.

#### 6- Débat avec l'assemblée et les élus (principaux échanges)

La parole est laissée dans un premier temps à **Mr Lionel ROYER-PERREAUT** qui doit quitter tôt la séance pour de raisons de santé (en convalescence après une récente opération) mais qui a tenu à être présent à l'AG du Ciq de la Panouse, il apporté quelques précisions sur :

- le tramway qui arrivera bien à la Gaye et dont les travaux accentuent les problèmes de circulation en ce moment, par la suite une fois le tram en service, le parking de la Gaye initialement prévu ne sera pas prêt, d'où risque de saturation de véhicules en stationnement dans les alentours de ce terminus, il espère à minima obtenir l'ouverture d'un espace de stationnement provisoire (espace pour l'instant occupé par les bennes à ordures et futur emplacement du parking promis par ma Métropole).

Il dit être fermement opposé à la ligne de tramway qui irait jusqu'à la Rouvière car absence de largeur sur le chemin de la colline St Joseph et report de la circulation vers l'allée des pins, ce que les habitants de ce secteur ne veulent pas,

- le boulevard urbain sud

la Mairie centrale s'oppose à la poursuite du B.U.S, pour débloquer la situation il propose de créer une trémie en utilisant le budget du tramway jusqu'à la Rouvière, il est aussi à l'initiative d'une pétition qu'il nous engage à signer,

la Métropole ne peut pas faire les travaux sans la Mairie centrale (qui accorde les permis de construire, même pour le rond point de la Mathilde) et donc la situation est bloquée, à moins que la délibération en justice, attendue en mars 2024, sur l'obligation de faire respecter à la Ville la déclaration d'utilité publique, soit favorable à la Métropole.

**Mr Frederic GUELLE** à la fois Conseiller de la Métropole et Vice -Président de la RTM, est ensuite interrogé sur l'avenir de la ligne de bus 46 S, il confirme le maintien de cette ligne avec un passage toutes les 30 minutes et des adaptations d'horaires pour les collégiens de la Gaye, le tracé actuel sera maintenu, la jonction se faisant au niveau du terminus du tram.

*Notre mobilisation pour ce seul bus de la Panouse n'aura pas été veine.*

Questionné sur la gratuité des transports pour tous Mr Frédéric GUELLE rappelle qu'il y a déjà beaucoup de réductions (scolaires etc) et des gratuités (personnes de plus de 65 ans non imposables etc) et que la Métropole ne peut pas financer la gratuité pour tous, cela représente plus de 300 M€ par an qui doivent servir à l'investissement du réseau, sauf à faire payer plus d'impôts le contribuable.

**Mme Anne-Marie d'ESTIENNE D'ORVES** Maire des 9° et 10°arrondissements rappelle les bonnes relations avec le Ciq de la Panouse, elle se dit à l'écoute de nos sollicitations (cf rencontre récente en Mairie du 9-10)

Sur l'avenir de Beau Site (ancienne maison de retraite) les propriétaires souhaitent pouvoir aboutir à un projet qui convienne au quartier, à ce jour c'est le PLUI en vigueur qui s'applique, il n'y a pas eu de demande de modification par la Ville pour l'année 2024, néanmoins il ne faudra pas laisser ce lieu trop longtemps sans destination, aujourd'hui il est préservé car gardé par la SCI propriétaire.

**Mr Claude FERCHAT** Adjoint à la propreté à la Mairie du 9-10 reste toujours à l'écoute pour relayer nos doléances auprès des services de la Métropole et obtenir des résultats satisfaisants pour les habitants, il se félicite de l'opération de broyage des déchets verts réalisée à la demande du Ciq, celle-ci sera reconduite, il informe sur la réorganisation de la collecte privilégiant le tri sélectif (poubelles jaunes) et le compostage des déchets alimentaires, en phase de déploiement.

Le président du Ciq remercie les participants à l'AG, habitants et élus, et laisse la parole avant l'apéritif, en guise de conclusion à **Mr Philippe YZOMBARD** président de la Confédération qui nous a fait l'honneur d'assister à notre AG.

Antoine Ruiz de Mendoza  
Président du Ciq de la Panouse

Colette Appetiti  
Secrétaire

.

.

PJ / Rapport moral et d'activités  
Rapport financier et budget prévisionnel